



BIENVENUE CHEZ STRATÉGO

**LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES ET DES
INTERVENANTS À UNE FORMATION
STRATÉGO**

SOMMAIRE

Comment nous joindre ?	p.3
Comment venir ?	p.4
Sonnez et entrez !	p.5
Notre espace formation	p.6
Où déjeuner ?	p.7
Quelques services de proximité	p.8
Votre convocation de formation	p.9
Règlement intérieur	p.10



COMMENT NOUS JOINDRE ?

Sylvia LEFEBVRE : Chargée de formation

Filiz KAYA : Responsable formation



28 B rue Parmentier 59650 Villeneuve d'Ascq



+ 33 (0) 3 20 39 29 25



slefebvre@groupe-altera.fr



fkaya@strategoconseil.fr

<http://strategoconseil.fr>

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h à 18h au sein de ShareWood.

Au-delà de ces horaires, nous nous adaptons à toute demande spécifique.

Pour toutes difficultés liées à la formation, merci de vous adresser au formateur.



COMMENT VENIR ?



Bus : Ligne 13, arrêt Boulevard de Mons au pied du bâtiment



Métro ligne 2 : Arrêt LES PRES + marche (15 min)
Métro ligne 2 + bus ligne 13 : Arrêt Blvd de Mons
Métro ligne 1 : Arrêt Pont-de-Bois + bus ligne 13 : Arrêt Blvd de Mons

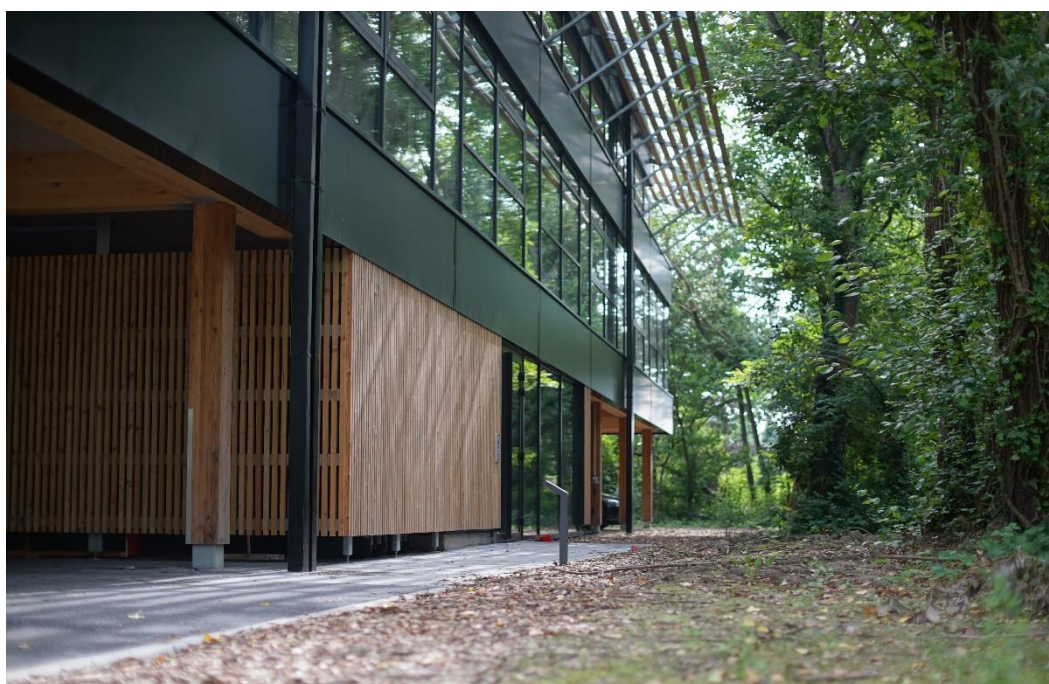


13 places de parking privées sur site
Parking Vélos fermé sur site
Stationnement sur Parking Décathlon Campus



SONNEZ ET ENTREZ !

Le portail est ouvert de 8h à 19h. ShareWood est le bâtiment situé au milieu. L'entrée du bâtiment, se trouve à droite.



Sonnez à l'interphone situé à gauche de la porte.



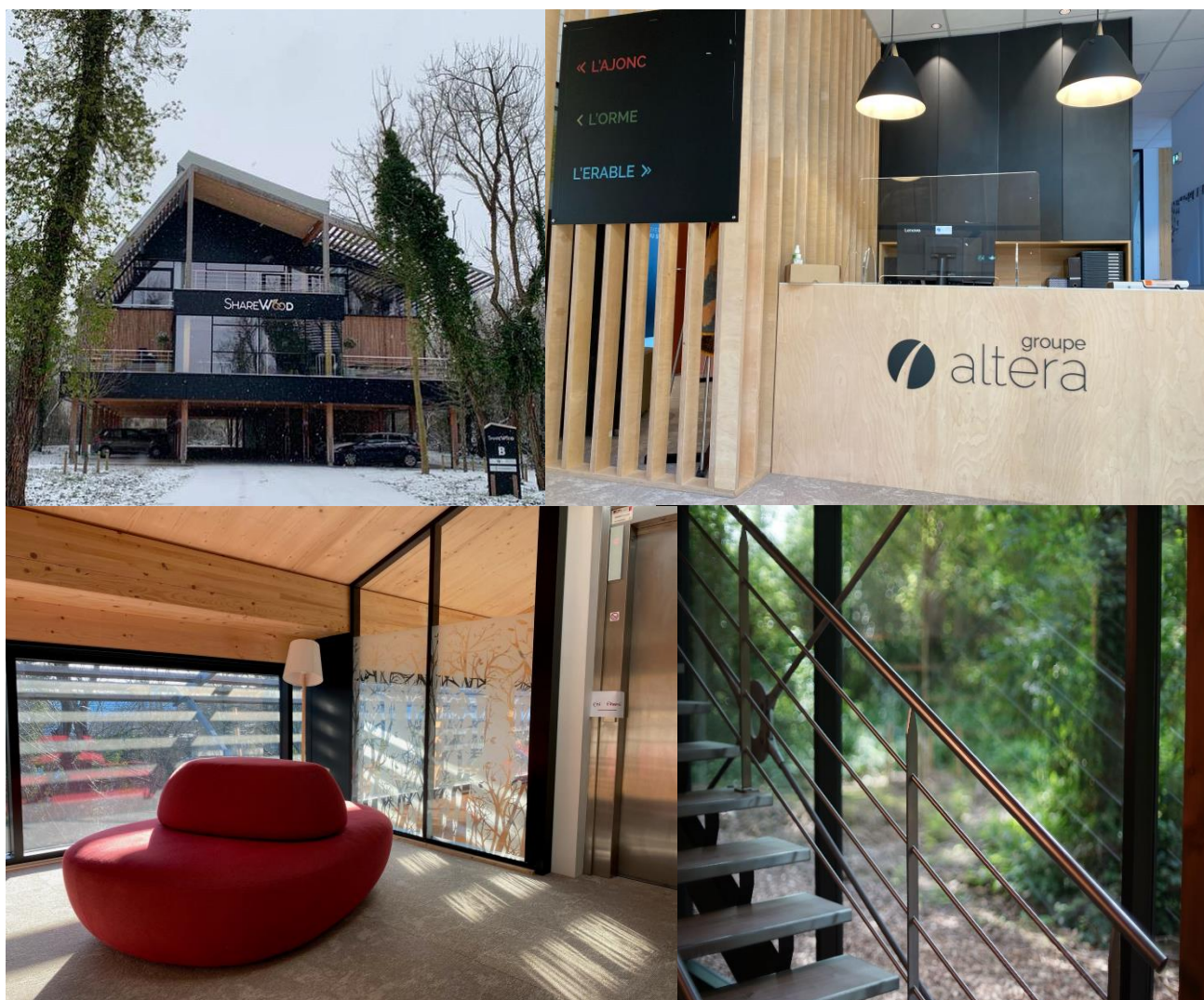
Accueil des personnes en situation d'handicap

Pour Stratego et ses formateurs, accueillir chaque profil quel que soit sa particularité ou sa différence est une priorité.

Nous prenons le temps d'un accompagnement personnalisé et adaptons :

- Nos modalités d'accueil et de suivi
- Nos parcours de formation pour en garantir l'accessibilité pédagogique

Nos locaux sont équipés d'un ascenseur aux normes et sont totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.



NOS ESPACES DE FORMATION














Nous sommes situés au 2^{ème} étage.

Nos 3 espaces peuvent accueillir des groupes de 4 à 65 personnes en formation présentielle. La configuration s'adapte en fonction de vos envies.

L'espace Ajonc : situé à gauche au 2^{ème} étage

80 m² - 65 personnes maximum en configuration théâtre. Cet espace s'ouvre sur une terrasse abritée privative de 28 m².














-  Une personne à l'accueil
-  Climatisation
-  Paper board
-  Vidéo-projecteur
-  Ecran de projection
-  Ecran digital
-  WIFI
-  Lumière du jour
-  Un espace de pause
-  Photocopie
-  Cuisine partagée
-  Micro sonorisation
-  Accès terrasse / balcon



L'espace Erable : situé à droite au 2^{ème} étage

60 m² - 30 personnes maximum en configuration théâtre. Espace face à de grandes baies vitrées avec accès direct à la terrasse de 52 m² abritée sur sa première moitié.












-  Une personne à l'accueil
-  Climatisation
-  Paper board
-  Ecran digital
-  Terrasse partagée
-  WIFI
-  Lumière du jour
-  Un espace de pause
-  Photocopie
-  Cuisine partagée
-  Tableau blanc



L'espace Orme : situé à l'entrée du 2^{ème} étage, à la gauche de l'accueil.

14 m² - 8 personnes maximum en configuration réunion, avec accès à la terrasse abritée de 52 m².



-  Une personne à l'accueil
-  Climatisation
-  Paper board
-  Téléviseur
-  Accès terrasse / balcon
-  WIFI
-  Lumière du jour
-  Un espace de pause
-  Photocopie
-  Cuisine partagée

Le formateur vous donnera le code pour vous connecter au réseau Wifi de l'agence.

Une boîte à pharmacie premiers secours se trouve à l'accueil.



OU DÉJEUNER ?

Sur le lieu de formation il y a une cuisine avec plaque électrique, réfrigérateur, four à micro-ondes et vaisselle. Il est donc possible d'apporter son repas.



De nombreux restaurants et lieux de restauration se trouvent à proximité de ShareWood. En voici une liste non exhaustive :



KINWASSO
99 rue Parmentier
59650 Villeneuve d'Ascq
T : 09 51 23 23 97



BETTER PRIMEUR
3 avenue de la Marque
59650 Villeneuve d'Ascq
T : 03 20 74 40 85



SALAD&CO – Décathlon
Campus
4 Boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq
T : 03 20 19 80 00



LA COURTEPAILLE
6 Boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq
T : 03 20 91 25 01



LA FAMILLE
214 rue de la Convention
59650 Villeneuve d'Ascq
T : 03 20 05 05 12



QUELQUES SERVICES DE PROXIMITÉ



Pharmacie :

16 rue du Pavé Bleu

Tél : 03 20 05 05 65

Ouvert du lundi au vendredi : 9h00 à 13h30 - 14h30 à 19h30

Samedi : 9h00 – 13h00



Cabinet médical :

Dr CART et Dr COUSIN

4 avenue de la Créativité

Tél : 03 20 91 42 09



La Poste :

27 rue du Général Leclerc

Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 17h00

Samedi : 8h45 à 12h00



Zone commerciale

Cora :

Boulevard de l'Ouest, D48

18 rue Jules Guesde

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h00

Dimanche : 9h00 à 12h00

Tél : 03 20 64 44 44

Centre Auchan V2 :

Boulevard de Valmy

Boutiques ouvertes de 10h00 à 21h00

Tél : 03 20 19 03 30



Agences bancaires :

Banque Populaire du Nord

231 – 233 rue Jules Guesde

Ouvert le mardi, mercredi, vendredi : 9h00 à 12h15 – 13h45 à 18h00

Judi : 9h00 à 12h15 – 14h30 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h15

Tél : 03 66 33 96 00



REGLEMENT INTERIEUR

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Article 1 :

Le présent règlement intérieur est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 et L. 6352-4 et R 6352-1 à R 6352-15 du Code du travail. Il a pour objet de fixer les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et de définir les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

Il s'applique à tous les participants inscrits à toute action de formation organisée par Stratégo.

Article 2 :

Le présent règlement s'applique à tous les participants inscrits à une session de formation dispensée par Stratégo et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque participant est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement intérieur lorsqu'il suit une formation dispensée par Stratégo et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

HYGIENE ET SECURITE

Article 3 :

Il est rappelé aux participants que le formateur, ainsi que toute personne habilitée de Stratégo, peuvent à tout moment compléter les présentes règles d'hygiène et de sécurité afin d'informer les participants. Les participants doivent se conformer aux recommandations de sécurité du formateur et de toute personne habilitée de Stratégo. Ces derniers ont le droit de refuser sur le lieu de l'action de formation toute personne ne respectant pas les consignes d'hygiène et de sécurité.

L'Organisme de Formation n'est en aucun cas responsable de toute perte ou vol d'objets personnels des participants à l'action de formation. Ces objets restent sous la seule responsabilité du participant, et ce quelle que soit la valeur de l'objet.

Article 4 :

Il est formellement interdit aux participants : d'entrer dans l'établissement qui accueille la formation en état d'ivresse, d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux, de quitter la formation sans motif, d'emporter quelque objet qu'il soit sans autorisation écrite.

Article 5 :

En application du décret n° 2006 – 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux dédiés à la formation.

Article 6 :

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie, la localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichées dans les locaux, de manière à être connues des participants, formateurs et visiteurs. Les extincteurs sont vérifiés chaque année et il est formellement interdit de les manipuler en dehors de leur utilisation normale.



En cas d'alerte incendie, le participant doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'Organisme de Formation ou de tout éventuel service de secours. Tout participant témoin d'un début d'incendie doit immédiatement prévenir un représentant habilité de l'Organisme de Formation et appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable. Il est rappelé que l'ascenseur ne doit en aucun cas être utilisé en cas d'alerte incendie.

DISCIPLINE

Article 7 :

Tout participant à l'une des actions de formation de Stratégo doit respecter les règles de bonne conduite générale, tant à l'intérieur qu'à proximité de l'enceinte des locaux de l'Organisme de Formation.

Tout agissement considéré comme fautif par le directeur de Stratégo ou son représentant pourra être communiqué à l'employeur du participant.

PRESENTEISME

Article 8 :

Les horaires de la formation sont portés à la connaissance des participants par la convocation. Les participants sont tenus de respecter ces horaires. Tout retard occasionnant une gêne dans l'organisation de la formation pourra être communiqué à l'employeur du stagiaire.

Article 9 :

En cas d'empêchement, le stagiaire préviendra son employeur, ainsi que le responsable formation Stratégo.

Article 10 :

Chaque participant doit signer la feuille d'émargement par demi-journée pour justifier de sa présence en formation et la remettre au formateur. Une grille individuelle d'évaluation des acquis sera validée par le formateur. Enfin, une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue de la formation. En cas d'absence du participant le certificat de réalisation ne sera pas remis.

COMMUNICATION

Article 11 :

Un exemplaire du présent règlement est remis et/ou consultable par tous les participants des formations Stratégo.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

